

La Newsletter Sénégal, des actualités sur le secteur de l'eau et de l'assainissement, des focus projets des acteurs du réseau, la sortie de nouvelles publications et l'agenda des événements à venir.

Dans ce numéro :

- [Le Forum Mondial de l'Eau 2021 se tiendra à Dakar!](#)

- [ODD : le Sénégal s'organise pour la mesure des indicateurs](#)

Eau Potable

- Hydraulique urbaine: [sécurisation de l'approvisionnement en eau de Dakar et de la petite côte](#)
- Hydraulique Rurale: [délégations de service public \(DSP\), de nouvelles étapes franchies](#)
- Perception citoyenne de la DSP dans la région de Thiès
- Exemple de gestion transitoire en région de Matam

Assainissement

- [Un programme structurant d'assainissement pour 10 villes du Sénégal](#)
- [Des latrines dans les écoles une priorité pour les ODD, l'exemple du Partenariat](#)

Vie du réseau

- [Retour sur l'atelier Optimisation énergétique des services d'eau potable en milieu rural](#)
- [Lancement d'un programme recherche-action sur la filière de l'assainissement dans les grands centres ruraux](#)
- [Coopération entre acteurs du Bassin Adour Garonne et Fleuve Sénégal](#)
- [Rencontre sur la filière de l'assainissement non collectif de Rennes](#)
- [Atlas des actions de coopération non gouvernementale](#)

Publications

- [Cinq documents référencés](#)

CONTACT

En France : mlin@pseau.org
 Au Sénégal : dame.ndiaye@pseau.org

Le Forum Mondial de l'Eau 2021 se tiendra à Dakar !



Dakar abritera le 9^{ème} Forum Mondial de l'Eau en 2021 après Brasilia en 2018 suite à la décision unanime du Conseil Mondial de l'Eau (CME) les 25 et 26 novembre 2016 à Marseille. Ce forum est le principal évènement de dimension internationale concernant les problématiques liées à l'eau, organisé tous les trois ans depuis 1997. Il offre aux politiques, aux décideurs et aux acteurs de la société civile un espace global d'échanges et de contributions d'experts. La 9^{ème} édition du Forum Mondial de l'Eau sera une opportunité pour le monde, l'Afrique et le Sénégal de faire le point sur les progrès réalisés, identifier les domaines d'action supplémentaires et mobiliser les partenaires au développement autour de perspectives nouvelles.

Placé sous le thème de «**la sécurité de l'eau pour la paix et le développement durable** », le FME9 marque le retour en Afrique du plus grand évènement sur l'eau, après le tout premier forum de Marrakech en 1997. Les principes de la sécurité de l'eau reposent sur les concepts de l'hydro-sécurité et de l'hydro-diplomatie. La stratégie construite autour de ces concepts de sécurité de l'eau sera déclinée en quatre dimensions :

- **Dimension politique** : cadre juridique et réglementaire, coopération inter-états sur l'eau ;
- **Dimension physique** : disponibilité naturelle de l'eau en quantité et qualité suffisante ;
- **Dimension économique** : capacités des parties prenantes (Etats, collectivités locales et individus) pour disposer d'infrastructures d'accès à l'eau ;
- **Dimension sociale** : satisfaction des besoins humains fondamentaux, patrimoine commun, droit à l'eau et aspects genre.

Suivant une approche participative et inclusive, les activités du forum seront structurées autour de quatre processus offrant à tout acteur un cadre de contribution : processus politique, processus thématique, processus régional et processus citoyen.

Le Ministère de l'hydraulique et de l'Assainissement, maître d'œuvre du forum a mis en place un Comité National d'organisation et de pilotage du forum.

Le pS-Eau se mobilisera pleinement pour cet évènement et relaiera les informations utiles.

ODD : Le Sénégal s'organise pour la mesure des indicateurs



L'Objectif de Développement Durable n°6 relatif à l'eau et à l'assainissement, fixé par les Nations-Unies pour 2030 ambitieux, en sus de l'accès pour tous, le développement et la gestion sécurisée des services.

Le nouveau dispositif mis en place par le ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement du Sénégal s'appuie sur la Cellule de Coordination et de Suivi des Programmes d'Eau et d'Assainissement (CC-SPEA) qui remplace le dispositif PEPAM des OMD.

La cible des OMD pour l'hydraulique a été atteinte au Sénégal, deux ans avant l'échéance de 2015 mais des défis prégnants liés à la qualité de l'eau et du service et à la sécurisation de la production d'eau face à l'accroissement démographique et au changement climatique, restent à relever.

Le Sénégal est un des six pays pilotes de l'initiative GEMI (Global Environment Management Initiative) pour le suivi des indicateurs de l'ODD 6 a déjà mené. Le plan d'actions issu des travaux de groupe du processus indique la nécessité d'établir au préalable une situation de référence de l'accès sécurisé, au regard des nouveaux enjeux.

Les niveaux d'accès seront désormais les résultats d'enquêtes ménages faites, en relation avec la CC-SPEA du Ministère de l'hydraulique, par l'agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD). Cette enquête spécifique est accompagnée d'une série d'analyses physico-chimiques et bactériologiques des eaux de consommation au niveau ménage (l'Escherichia Coli sera analysé). Cette enquête WASH couvre l'ensemble des régions du Sénégal.

❖ **Plus d'infos** : Contacter la Cellule de Coordination (CC-SPEA) - Tél. : (221) 33 859 05 19

Eau potable

Hydraulique urbaine : sécurisation de l'AEP de Dakar et de la petite côte



La région de Dakar représente 70% de la production d'eau du périmètre affermé de l'hydraulique urbaine. Cette forte demande s'accroît par l'accroissement démographique, la création de nouveaux pôles de développement économique (Diamniadio, Lac Rose, Diass) et le développement touristique de la Petite Côte.

En 2035 pour alimenter la zone triangulaire Dakar-Thiès-Mbour/Petite Côte, il faudra une production supérieure à 963.000 m³/j, soit le double de la production actuelle.

Site de la future usine de dessalement La région de Dakar dépend à 45% des ressources en eau du Lac de Guiers et à 55% des eaux souterraines. Le Lac de Guiers, source d'eau douce stratégique, reste très éloigné de la capitale et engendre des coûts d'investissement, de traitement et de transport importants. De l'autre côté les nappes souterraines exploitées ont enregistré en moins de 30 ans, une baisse de 25 mètres pour la zone de Pout et 17 mètres pour les forages du Littoral Nord. Outre l'avancée du biseau salé due à l'exploitation de la nappe, il y a un phénomène de contamination d'origine anthropique qui est la cause de l'abandon des forages de Thiaroye. Face à ce constat, le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement et la Société Nationale des Eaux du Sénégal (SONES) ont retenu deux solutions structurantes : poursuite des transferts d'eau depuis le Lac de Guiers avec la construction (en cours) d'une troisième usine de traitement (KMS 3) et la diversification des ressources avec une première usine de dessalement d'eau de mer à Dakar d'une capacité de 50.000 m³/j extensible à 100.000 m³/j.

Une usine de dessalement de l'eau de mer pour diversifier les sources d'eau

La future unité de dessalement sera construite à Dakar avec l'appui de la coopération japonaise, pour rapprocher le centre de production des grandes zones de consommation. Le coût global du projet est évalué à 137 milliards FCFA (209 millions €). La technique consiste à éliminer le chlorure de sodium (NaCl) de l'eau de mer afin de produire une eau douce.

Auparavant marquée par ses coûts de production exorbitants, la technologie a connu un progrès favorisant la baisse du coût des équipements et la réduction de la consommation énergétique. Les études préalables sont terminées et le projet est dans sa phase de conception détaillée.

Cette solution est accompagnée du renouvellement de 460 km de réseaux de distribution à Dakar pour diminuer considérablement les pertes en eau actuelles évaluée à 27% de la production. Cette opération de renouvellement des conduites vétustes occasionnera des économies d'eau d'un volume égal à 40.000 à 50.000 m³/jour. La mise en service est attendue pour début 2021 mais le choix du site, situé sur la plage des Mamelles de Dakar prisée des habitants de Ouakam et des touristes, suscite de fortes réticences au niveau local du fait de son impact sur le plan économique, paysager, social et environnemental (rejet de sel et de produits chimiques).

❖ **Plus d'infos** : contacter la SONES au +221 33 839 78 00 / sones@sones.sn ou visiter leur site www.sones.sn

Hydraulique rurale : délégations de service public, de nouvelles étapes franchies

Flex'Eau pour alimenter 1,5 millions de personnes à Kaolack et Kaffrine



Signature du contrat entre Flex'Eau janv.2017

Après la société d'exploitation des ouvrages hydrauliques (SEOH) pour le périmètre de Notto Ndiosmon-Palmarin / Gorom Lampsar (2015) et Aquatech Sénégal pour les régions de Thiès et Diourbel (2016), le troisième opérateur privé Flex'Eau s'est vu déléguer la gestion et l'exploitation des systèmes d'AEP des régions de Kaolack et de Kaffrine (2017). Avec un parc de 279 forages et une population estimée à 1,5 millions de personnes, ce périmètre est caractérisé par des problèmes de fluor et de salinité des eaux souterraines. La société concessionnaire, en plus d'accompagner la transition énergétique par l'installation intégrale de mini-centrale photovoltaïque dans tous les forages (mixte solaire/thermique), s'est engagée à introduire de nouvelles technologies pour l'exploitation (télésurveillance), la distribution (cartographie dynamique) et la potabilisation de l'eau.

❖ **Plus d'infos** : contacter l'OFOR www.forage-ruraux.sn

Retour d'expériences, perception citoyenne sur les DSP

La mission de capitalisation effectuée en avril 2016 par l'Ong ADOS, le centre de formation professionnelle de Ourossogui et la division régionale de l'hydraulique de Matam, dans une partie du premier périmètre affermé (Ndiosmon-Palmarin) s'est intéressée sur la gestion de la transition et la perception des acteurs sur le niveau de service actuel : qualité de l'eau, qualité du service, tarif de l'eau, positionnement des Asufors, relations avec les collectivités locales etc. Il en ressort les points de vue suivants :

Pour les usagers domestiques : l'approvisionnement en eau a connu un bon qualitatif assez significatif depuis la mise en délégation du Ndiosmon-Palmarin. Certaines populations confrontées à une eau saumâtre, reçoivent maintenant une eau de qualité par transfert d'eau et sa disponibilité est assurée à près de 80%. Toutefois, certains jugent le coût de branchement trop élevé (environ 110 000 Fcfa soit 167 €/ pour une distance de 20m) et le prix unique du m³ d'eau (275 Fcfa, 0,42 €) reste assez cher au regard de certains ménages. Certains indiquent également une augmentation des dépenses de savon pour le linge (l'eau dépourvue de sa salinité consomme plus de savon pour produire de la mousse). Par ailleurs, la gestion clientèle a été quelques fois accusée du non respect des délais de traitement des demandes de branchement.

Les collectivités locales apprécient la qualité de l'eau et sa disponibilité, néanmoins elles recevaient avant la réforme les rapports annuels de gestion des Azufors et les accompagnaient dans la politique d'extension du réseau, notamment pour les plus démunis. Cette implication n'est plus d'actualité et elles ignorent les activités de l'opérateur, les redevances sur l'eau commercialisée et le contenu de la convention entre l'OFOR et l'AMS (Association des Maires du Sénégal).

Exemple de gestion transitoire en région de Matam



Réunion villageoise, région de Matam

Dans le cadre du programme de coopération décentralisée entre les collectivités françaises Drôme-Ardèche et les collectivités locales de la région de Matam, l'association ADOS a accompagné, à travers le programme hydraulique et assainissement régional (PHAR) la réalisation de sept systèmes d'alimentation en eau multi villages (AEMV) et l'accompagnement de la gouvernance locale du service de l'eau.

En prélude de l'effectivité de la réforme de délégation du service public de l'eau en zone nord (Saint-Louis et Matam) et en accord avec l'OFOR, il a été retenu le principe de mettre en place une gestion déléguée

transitoire au niveau des 7 AEMV réalisées dans le cadre du programme hydraulique.

Ainsi, ADOS, maître d'œuvre du PHAR a mené une réflexion structurée avec la Division Régionale de l'Hydraulique de Matam sur ce processus qui a conduit en 2016 au recrutement de micro-entreprises locales, appelées Gérant. Suivant un contrat, l'Azufor confie au gérant l'exploitation du forage qui lui est autorisée à travers la licence de l'OFOR.

Le gérant prend en charge la gestion technique, administrative et financière du forage, tout en appliquant le tarif de l'eau retenu sur la base d'un compte d'exploitation. Le premier contrat de DSP transitoire a été signé en Février 2017 entre le GIE Darou Hidjira et les asufors de Mbounguiel, de Toubel Bali, dans la zone ferlo de la commune de Wouro Sidy (Dépt. Kanel). Le mode « risques et bénéfiques » a été retenu, autrement dit le gérant verse une redevance et des dotations aux amortissements avant de se rémunérer.

Les premiers résultats de gérance déléguée révèlent déjà une optimisation de l'exploitation des forages, une implication forte de la commune et un repositionnement de l'Azufor dans son rôle de contrôle de l'exploitation et de la qualité du service.

❖ **Plus d'infos** : [Télécharger le rapport d'échanges et de capitalisation de l'ADOS](#)

❖ **Contact ADOS au Sénégal** - +221 33 966 64 72 - ados@orange.sn

❖ **En France** : +33 475 55 99 90 et courrier@ados-senegal.org / www.ados-senegal.org

Un programme structurant pour l'assainissement de 10 villes au Sénégal

Mise en œuvre par l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), cette action a été financée par l'Etat du Sénégal et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) pour un montant global de 60 milliards de Fcfa (Soit près de 91,5 millions d'euros). Elle vise à doter les collectivités locales du périmètre urbain d'infrastructures d'assainissement pour le traitement des eaux usées et pluviales.

Le programme consiste à construire dans dix villes du Sénégal, des systèmes de collecte et de traitement d'eaux usées comprenant sept stations d'épuration (STEP), de 30 stations de pompage (STAP), 268 000 ml de réseau d'égout et 16 000 branchements à l'égout ; un réseau de drainage des eaux pluviales comprenant 8 000 ml de caniveaux, une STAP et un bassin de rétention d'une capacité de stockage de 39 000 m³ ; et enfin des systèmes d'assainissement autonomes comprenant 503 édicules scolaires à plusieurs cabines.

Les villes concernées par le Programme sont : **Dakar, Kaolack, Louga, Matam, Pikine, Rufisque, Saint-Louis, Tambacounda, Tivaouane, et Touba.**

En dépit des résultats satisfaisants, le bilan des OMD s'est terminé en 2015 par un fléchissement du sous-secteur de l'assainissement marqué principalement par un déficit en infrastructure de collecte (réseaux) et de traitement. Ainsi, le programme ambitionne d'améliorer les indicateurs dans les 10 villes cibles :

- en développant les taux d'accès à l'égout et de dépollution, respectivement (de 56% à 60%) et de (40% à 45%) entre 2014 et 2018 ;
- en augmentant de 46% la capacité de traitement des eaux usées par un traitement additionnel de 14 000 m³/jour ;
- pour atteindre un niveau de traitement des eaux usées conforme aux [normes sénégalaises NS 05-061](#) de rejet dans un milieu récepteur ;
- en réduisant de 30% le nombre de personnes affectées par les inondations.

Le délai prévisionnel d'exécution du programme est de dix-huit (18) mois. La fin des travaux est prévue au plus tard au mois de décembre 2018.

❖ **Plus d'info** : contacter l'ONAS au +221 33 859 35 35 - onas@onase.sn

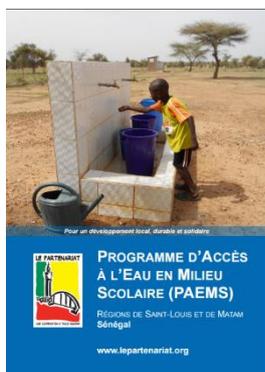
Des latrines dans les écoles, une priorité pour les ODD

Les objectifs de développement durable adoptés pour les quinze prochaines années sont caractérisés par un lien d'interdépendance entre les 17 objectifs interdépendants qu'ils forment. Ainsi, l'ODD 6 est spécifique à l'eau et l'assainissement, mais l'eau et l'assainissement

apparaissent aussi directement ou indirectement dans tous les autres ODD. L'ODD 4 vise une éducation de qualité pour tous et sa cible 4.a la construction d'écoles avec de l'eau potable et des toilettes adaptées pour les deux sexes.

En effet, l'environnement scolaire et la fréquentation scolaire sont fortement liés : outre l'évidence des besoins en termes de capacité d'accueil et de salles de classe, l'absence d'équipements spécifiques (accès à l'eau, sanitaires, clôture, etc.) peut être facteur de déscolarisation et d'échec.

Un exemple d'intervention précurseur et probant en milieu scolaire : l'ONG Partenariat



Dès 2007, l'Ong Le Partenariat s'est emparé de la problématique de l'accès à l'eau et de l'assainissement dans les écoles avec les acteurs locaux de la région de Saint-Louis. Depuis lors, il a acquis une expérience solide au sein du programme [PAEMS \(Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire\)](#) mis en œuvre dans les régions de Saint-Louis et Matam au Sénégal et dans d'autres pays : la Guinée et le Maroc.

Le PAEMS améliore les conditions de scolarisation pour lutter contre les phénomènes de déperdition et d'échec scolaire. Il propose un « pack intégré d'activités » destiné à transformer les établissements scolaires et à les rendre exemplaires en termes de gestion et d'entretien.

Il est organisé autour de trois piliers : 1. Infrastructures et équipements, 2. Entretien et pérennisation des ouvrages, 3. Sensibilisation à l'hygiène et au développement durable.

1 Infrastructures et équipements	2 Entretien et pérennisation des ouvrages	3 Sensibilisation à l'hygiène et au développement durable
<ul style="list-style-type: none"> ○ Eau : raccordement au réseau d'eau ou micro-forage ○ Assainissement – hygiène : Latrines avec séparation filles / garçons et dispositif de lavage des mains ○ Environnement : mise en place d'une clôture et d'une haie-vive. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Participation de tous les acteurs concernés : les enseignants, l'association de parents d'élèves, les collectivités locales et les services techniques ○ Formation des enseignants : l'eau, l'hygiène, l'assainissement. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation de « brigades de l'hygiène » : les enfants veillent à la propreté des lieux. ○ Sensibilisation à l'hygiène et à l'environnement et réalisation de micro-projets : jardins scolaires, compostage etc.

Le programme s'est développé par la mise en place de cadres d'échanges et de concertations entre acteurs locaux : collectivités locales, services déconcentrés de l'Etat (hydraulique, assainissement, santé, hygiène, éducation), associations de parents d'élèves, enseignants, élèves et partenaires au développement afin d'améliorer le pilotage, la coordination et le suivi du programme. Différentes études ont dressé un état des lieux exhaustif de la situation des écoles en matière d'eau et d'assainissement dans les régions de Saint-Louis et Matam et un atlas sera prochainement mis à disposition des acteurs. Des outils pédagogiques et de gestion ont également été élaborés.

- ❖ Télécharger la [lettre d'information n° 8 du PAEMS](#)
- ❖ **Contact Sénégal** : Daouda DIOUF plslouis@orange.sn + 221 33 961 46 51
- ❖ **Contact France** : Benoît ARRACHART barrachart@lepartenariat.org + 33 3 20 53 76 76

Retour sur l'atelier Optimisation énergétique des services d'eau potable



Atelier Optimisation énergétique, nov. 2016, Dakar

Un atelier d'envergure nationale a été organisé par le pS-Eau à la Résidence Mamoune de Dakar le 8 novembre 2016 en partenariat avec le PEPAM et l'OFOR. Il a réuni près de 50 participants issus des secteurs de l'hydraulique et de l'énergie : ministères, services techniques, bureaux d'étude, gestionnaires de services d'eau, ONG, fournisseurs d'équipements hydrauliques et de solutions énergétiques. L'objectif était, à partir de retours d'expériences et de travaux de groupe, de fournir aux acteurs du secteur de l'eau et leurs partenaires des repères pour l'action,

notamment dans le choix des options techniques relatives au choix des sources d'énergie et à l'optimisation énergétique des systèmes d'approvisionnement en eau.

L'atelier aura permis de fournir des éclairages sur les contextes sectoriels eau / énergie et la consommation énergétique des services d'eau en milieu rural au Sénégal, d'identifier les atouts et les contraintes des différentes sources d'énergie pour le pompage d'eau : solaire, thermique, électrique, systèmes mixtes et de mettre en exergue les solutions techniques innovantes pour l'optimisation énergétique dans les systèmes d'alimentation en eau potable. Une note de synthèse a été rédigée à la suite de l'atelier. Elle est disponible en téléchargement sur le site du pS-Eau. Grâce à cet atelier et d'autres travaux engagés par le pS-Eau un ouvrage méthodologique sur cette thématique sera disponible dans les prochains mois.

❖ [Télécharger la note de synthèse « Optimisation énergétique des services d'eau potable »](#)

Lancement d'un programme recherche-action sur l'assainissement dans les grands centres ruraux du Sénégal

Dans le cadre du Programme d'Accompagnement des Initiatives de la Société Civile (PAISC) de l'Union Européenne, le pS-Eau et ses partenaires (l'Ong Eau-Vive, l'Institut des Sciences de l'Environnement de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, le Gret et le Congad) ont fait une proposition d'action sur la filière de l'assainissement dans les grands centres ruraux qui a été retenue. Le programme sera lancé très prochainement.

L'objectif du programme est d'accroître les connaissances et les capacités d'action des organisations de la société civile, des collectivités territoriales et des autres acteurs du secteur pour l'assainissement des grands centres ruraux, c'est-à-dire dans les localités intermédiaires situées entre l'habitat rural et les villes secondaires dont la densité de population, les attentes

des habitants ou les caractéristiques géophysiques requièrent un niveau de service, des équipements et une approche adaptée sur l'ensemble des maillons de la filière :

- le maillon amont : équipements à domicile pour le recueil des eaux vannes mais également des eaux usées ménagères
- le maillon intermédiaire : évacuation des eaux usées et des excréta
- le maillon aval : dépotage, traitement et valorisation

Il s'agira, en lien étroit avec les acteurs du secteur, d'identifier les enjeux et les défis technologiques, financiers, organisationnels et institutionnels pour le développement de services d'assainissement durables et conformes aux nouvelles exigences des ODD, de proposer des outils méthodologiques d'intervention aux acteurs du secteur et en particulier à la société civile ainsi que des mécanismes et des outils de suivi technique et financier de ces services pour les grands centres ruraux (et petites villes) sénégalais.

❖ **Contact Sénégal** : Dame Ndiaye dame.ndiaye@pseau.org

❖ **Contact France** : Sylvette Milin milin@pseau.org

Atelier d'échanges entre acteurs du Bassin de l'Adour-Garonne et du Fleuve Sénégal, à Toulouse le 30 janvier 2017



L'ODD 6 prend en compte le cycle de l'eau dans son intégralité et inclue l'ensemble des usages et des usagers. L'Agence de l'eau Adour-Garonne et l'Organisation de Mise en Valeur du Fleuve Sénégal ont renouvelé en 2016 leur partenariat de coopération (2016-2018). Ce nouvel accord vise à renforcer collaborations et échanges d'expériences.

Pour faire le point sur ces cadres d'intervention renouvelés et accompagner collectivités et opérateurs d'Occitanie et d'Aquitaine dans leurs

Bassin du Fleuve Sénégal

réflexions, l'agence de l'Eau Adour-Garonne et le Programme Solidarité-Eau, ont organisé le 30 janvier dernier une journée d'information et d'échanges autour de l'accès à l'eau et de l'assainissement sur le bassin du Fleuve Sénégal (Sénégal, Mauritanie, Mali, Guinée).

Les débats autour des communications de messieurs Tamsir Ndiaye (directeur de l'OMVS – Soged), Ousmane Hane, Directeur de la clientèle et du recouvrement ([Société de Gestion et d'Exploitation de Diama](#) – Soged) et Lansana Gagny Sakho directeur général de l'Ofor ont permis de :

- Encourager l'interconnaissance des acteurs du bassin Adour-Garonne agissant sur les pays du bassin du Fleuve Sénégal.
- Fournir des éléments d'informations sur les politiques sectorielles de ces pays en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.
- Sensibiliser les acteurs de coopération à l'approche intégrée de la gestion des ressources en eau.

Le partenariat avec les acteurs locaux a été largement évoqué et débattu : les relations avec les différentes catégories d'usagers, les orientations et actions en matière de concertation avec les usagers, collectivités et communautés. La SOGED, dans la recherche du développement de son activité apporte un appui aux collectivités du bassin et de leurs partenaires du Nord. Dans cette optique la SOGED a déjà pris l'initiative de mise en place d'un cadre d'information et de concertation avec les maires des communes riveraines du fleuve Sénégal.

Confortées par les nombreuses pistes d'articulations et d'approfondissement des débats, les échanges et le renforcement de ces cadres de concertation vont se poursuivre.

- ❖ Consulter la présentation de la SOGED : [ICI](#)
- ❖ Consulter la présentation du pS-Eau : [ICI](#)
- ❖ Contact : Guillaume Aubourg aubourg@pseau.org +33 1 53 34 91 23

Atelier d'échanges sur la filière de l'assainissement non collectif à Rennes



Atelier CGLE 2017, Rennes

Rendez-vous d'envergure nationale des acteurs publics et privés de l'eau porté par la région Bretagne depuis 18 ans à Rennes, le Carrefour des Gestions locales de l'eau a dépassé, la barre des 10 000 participants !

Cette année, la thématique de l'atelier organisé par le pS-Eau a porté sur la filière de l'assainissement dans les pays en développement. Il a réuni près de 70 participants : élus, techniciens de collectivités et associations, acteurs privés autour de plusieurs intervenants originaires de Bretagne, de la région parisienne et du Sénégal afin de montrer une diversité de points de vue et d'actions.

Intervenants :

- M. Becaye Diop, expert Eau, Assainissement, Environnement, Directeur Général de Delvic Sanitation Initiatives, Sénégal
- MM. Denis Blanchard et Pierre Barbier, Président et Membre fondateur du Comité de Jumelage Morlaix-Réo
- Mme Eve Karleskind, Directrice Adjointe des Services de l'environnement et de l'assainissement du département du Val-de-Marne
- M. Eric Taufflieb, Président de la Commission internationale du comité de bassin Loire-Bretagne et Mme Elodie Sabin, chargée d'intervention

- ❖ Télécharger [le compte-rendu en ligne](#)

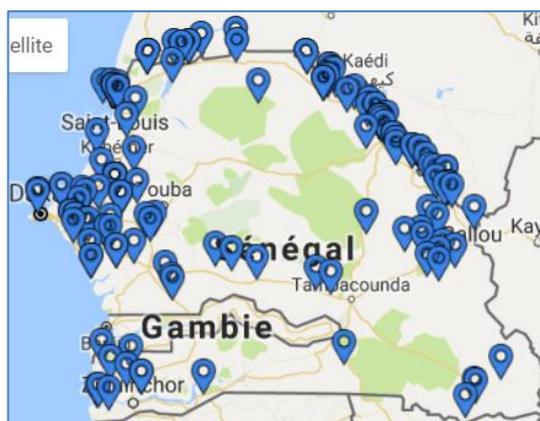
Recensement des actions de coopération non gouvernementale Eau et Assainissement

Le pS-Eau recense chaque année les nouvelles opérations portées par les acteurs de coopération décentralisée et non gouvernementale. L'atlas ci-après, vous permet de rechercher, en fonction de critères variés, des interventions sur l'ensemble du territoire sénégalais et au-delà.

Atlas des actions de coopération non gouvernementale

Pour consulter l'Atlas Eau et Assainissement au Sénégal,
Cliquez sur l'image

Pour y faire figurer vos actions ou les actualiser milin@pseau.org / dame.ndiaye@pseau.org

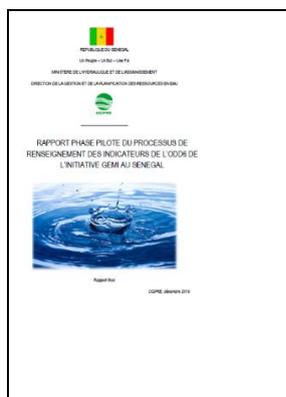


En 2016, 23 nouvelles opérations Eau, Assainissement, Hygiène, initiées par des acteurs non gouvernementaux sont identifiées.



Publications

Cinq documents référencés



[Rapport de la phase pilote du processus de renseignement des indicateurs de l'ODD 6 de l'initiative GEMI au Sénégal, Décembre 2016, DGPRE, MHA](#)

Ce rapport est le de réflexion et d'échanges dans le cadre de l'initiative GEMI dont le Sénégal est un des 6 pays pilotes dans le monde. Il revient sur les indicateurs pertinents et à suivre pour le Sénégal ainsi que sur les acteurs responsables. Un plan d'action ODD est adossé à ce rapport

	<p>Etude Hydrogéologique de la nappe des sables alluvionnaires entre Bakel et Kidira & l'étude hydrogéologique de la Falémé dans la zone de Kidira DGPRES, Août 2015</p>
	<p>Etude du Plan de Gestion des Ressources en Eau de la sous Unité de gestion et de planification (UGP) des Niayes Le présent rapport, est produit à titre de « Rapport Bilan Diagnostic » sur (i) l'état des lieux des ressources en eau, (ii) les besoins en eau des différents usages dans la zone, (iii) le bilan ressources-besoins en eau de la zone d'étude, Réalisée par la DGPRES et le groupement iDEV-ic/EDE. Août 2014</p>
	<p>Développer des services durables de gestion des eaux usées et des déchets dans les petites villes : les acteurs locaux ont un rôle à jouer ! De 2013 à 2016, sept communes de 12.000 à 45.000 habitants du Sénégal et de Mauritanie, appuyées par le Gret et Eau Vive, ont développé des mécanismes d'assainissement des eaux usées et pluviales et de gestion des déchets en s'appuyant sur le potentiel de mobilisation des ressources humaines, techniques et financières locales. <i>Publié par Gret et Eau Vive, Mai 2017</i></p>
	<p>Lettre d'information n°3, Projet AICHA II , Saint-Louis</p>

Faire connaître vos actions Eau et Assainissement

Sylvette Milin : milin@pseau.org
 Dame Ndiaye dame.ndiaye@pseau.org